

# Histoire niçoise du Linceul

Gaston CIAIS

*Docteur en chirurgie dentaire*

*Délégué régional du CIELT.*

Un peu d'histoire et en particulier l'histoire savoisienne du Linceul de Turin s'imposent, en rappelant que depuis 1388 le comté de Nice s'est donné au comte de Savoie. Après son arrivée en France, (en Champagne) et son séjour à Lirey où la famille de Charny avait fait bâtir une collégiale pour y abriter la Sainte Relique, « Marguerite de Charny fit un riche présent au Duc Louis : la précieuse relique du Saint Suaire, que Geoffroy, seigneur de Charny, son aïeul, avait auparavant donnée à l'Eglise de Lirey, qu'il avait fondée en l'an 1356 et qui avait été longtemps gardé au chateau de Saint Hippolyte en Comté ».<sup>1</sup>

Louis de Savoie déposa la précieuse relique en l'église des franciscains de Chambéry (actuelle cathédrale). Le 11 juin 1502 on la transporta en la chapelle du château ducal qu'on appela dès lors la Sainte Chapelle.

C'est dans cette chapelle que, le 4 décembre 1532 au matin, se déclara un incendie. Il faillit détruire le Saint Suaire qui en porte depuis les traces que l'on sait. Il fut sauvé par « le conseiller et gentilhomme de chambre du Duc Charles III, Philibert de Lambert, accompagné de deux religieux cordeliers et de plusieurs Serruriers ».<sup>2</sup>

Des bruits coururent que le Saint Suaire avait été complètement détruit et Rabelais lui même s'en fit l'écho dans la Vie de Gargantua et Pantagruel (livre Ier chap. 27 tome 1-page 542ème édition Bry Paris 1868).

Devant les doutes soulevés par l'authenticité de la Sainte relique, le Duc Charles III en demanda la reconnaissance officielle. Elle lui fut octroyée par le Pape Clément VII et eut lieu le 15 avril 1534. Cette reconnaissance se fit après un examen des plus minutieux par un Cardinal et plusieurs Evêques qui s'empressèrent de déclarer, sous serment, que le Suaire qu'ils avaient sous les yeux était bien le Saint Suaire qu'ils avaient vu et vénéré avant l'incendie.

Après une restauration par les soeurs Clarisses effectuée avec une grande patience et une grande dévotion, la Sainte relique reprit sa place dans la Sainte chapelle de Chambéry.

Pourquoi le Saint Suaire a-t'il une si grande importance pour la ville de Nice ?

Lorsqu'en 1536, le Duc de Savoie, Charles III se vit forcé d'abandonner Chambéry et ses États au delà des Alpes, il transporta le Suaire de Chambéry à Turin ; l'occupation de cette ville par l'armée française semblait imminente. Alors Charles se réfugia à Verceil puis s'en vint à Nice. La Duchesse Béatrix et son fils Emmanuel-Philibert, s'étaient déjà installés chez nous. Il paraît que c'est alors que le Duc Charles III apporta le Saint Suaire à Nice. Les historiens et les quelques documents que nous avons consultés à ce propos, ne nous expliquent point clairement si la relique sacrée a été portée directement de Turin à Nice, ou si, avant d'arriver dans notre ville, elle fut transportée à Verceil. Il est bien certain qu'au printemps de l'année 1537 elle était renfermée dans le château de Nice. Gioffredo nous l'assure dans *l'Histoire des Alpes Maritimes*, au livre dix-neuvième, an 1538, colonne 1337.

Une autre interrogation se pose, le Saint Suaire a-t-il été exposé à Nice ?

Le chanoine Pierre-Michel de Villarey, dans la série chronologique des évêques de Nice, là où il parle de Monseigneur Jérôme Arsago, nous apprend que : « il Vescovo ebbe la bella sorte insieme ad altri Vescovi di mostrare il SS. Sudario alla presenza del Duca, delle Corte e di un numerosissimo concorso di popolo e di forestieri »

Jean-Baptiste Toselli, dans le *Précis Historique de Nice*, (tome Ier, première partie, chapitre vingtième) nous dit d'abord à la page 121 que Charles III « envoya à Nice, pour plus de sûreté, les bijoux de la couronne, les contrats et les papiers les plus importants de ses archives, ainsi que la précieuse relique du Saint Suaire : le tout fut enfermé dans la tour Bellanda » ; à la page 123, il ajoute : « Monseigneur Jérôme d'Arsage, voulant implorer par des prières la clémence du ciel sur tant de calamités, obtint du duc la permission d'exposer en public la relique du Saint Suaire. Ce fut le 29 mars 1537, jour du Vendredi Saint, que cette exposition eut lieu à la vénération des fidèles, au haut de la tour Bellanda qui domine le rocher des Ponchettes et dont on voit encore aujourd'hui les restes » d'une partie reconstruite.

Dans le *Guide des Etrangers à Nice* publié en 1826, il est écrit à la page 85 : « C'est dans cette tour (Bellanda)

que furent enfermés, pendant l'enfance d'Emmanuel-Philibert, les trésors de l'Etat, et c'est au haut de la même tour que, le Vendredi Saint 30 mars 1573, on exposa à la vue du peuple le Saint Suaire que l'on conserve à Turin, dans la chapelle de ce nom ».

La présence du Saint Suaire au château de Nice est à l'origine d'un fait des plus pimenté. Le Pape Paul III (Farnèse) désirait amener François 1er et Charles V à conclure une paix durable pour la tranquillité de l'Europe. Il obtint qu'un congrès entre ces deux princes eût lieu dans notre ville. Le Pape, par l'intermédiaire de l'empereur Charles V, fit demander au duc Charles III de Savoie qu'il lui cédât notre Château pour y demeurer pendant son séjour à Nice. Le Conseil du Duc repoussa la demande de l'Empereur et du pape au motif qu'il : « ne peut bonnement remettre la forteresse à nul quel qu'il soit, premièrement pour le service de Dieu qu'est le Saint Suaire, que repose dedans. et qu'il a plu à Dieu le faire tomber entre les mains de sa maison, et qu'il croit que le dict Reliquaire l'ait aidé à conserver ce qu'il voudroit tant qu'il plairoit à Dieu l'abandonner, ni s'en fier pour être tel Reliquaire à nul autre vivant tant qu'il plaira à Dieu ».

Après un séjour de plusieurs années à Nice la Sainte relique retourna à Chambéry, via Turin. Emmanuel Philibert, fils de Charles III devenu Duc de Savoie, amena à son tour le Saint Suaire à Turin pour le porter à la vénération de Saint Charles Boromée qui avait décidé un pèlerinage à pied de Milan vers la capitale savoisienne, voulant par là écourter le voyage de l'archevêque de

cette ville. Depuis cette année 1578, le Saint Suaire est resté à Turin où fut spécialement construite, attenante à la Cathédrale, une chapelle vouée à sa conservation.

Les Chambériens pensent encore actuellement que la Sainte Relique leur appartient, mais, personnellement, nous ne pouvons voir dans ces faits qu'une intervention de la Divine Providence. En effet, le comportement, en 1792 des armées révolutionnaires françaises, qui mirent le feu au palais ducal et détruisirent, à la masse, tous les bas reliefs de la Sainte Chapelle, laisse imaginer quel funeste sort aurait été réservé au linceul sacré. Le fait de se trouver alors à Turin a, sans aucun doute, sauvé une fois de plus le Saint Suaire de la destruction.

En mémoire de son séjour à Nice, la Confrérie des Pénitents Rouges célèbre chaque année solennellement la fête liturgique du Saint Suaire, en sa chapelle du Cours Saleya, qui selon le calendrier traditionnel a lieu le 11 mai. Ce service religieux inédit dans notre Comté et en France, permet de rendre un vibrant hommage à tous les chercheurs, toutes disciplines confondues, qui nous ont quittés. La fête liturgique du Saint Suaire est principalement centrée sur l'aspect sanglant de la Passion du Seigneur et sur les détails de sa mise au tombeau présageant la Résurrection.

Cette fête fut instituée par le Pape Jules II en 1506. Un décret de la Congrégation romaine du culte divin en date du 19 avril 1988 en accorde et en confirme le privilège de la célébration, conjointement à la Basilique Cathédrale Sainte Réparate et à la chapelle du Saint Suaire à Nice. ■

### Notes

(1) Guichenon, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie* - édition de Turin, 1778, tome 2, p.88

(2) Abbé Léon Bouchages, brochure p. 7